

**REPARTITION DES RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES:
Conséquences du remplacement de la taxe professionnelle (TP) par la contribution économique territoriale (CET)**

4. Régions

taux fixé par la collectivité territoriale

taux fixé par l'Etat, taux figé ou pas de taux (dotations, transferts de charges...)

Avant réforme	Projet de loi de finances initial (gouvernement)	Assemblée Nationale	Sénat	Final
Taxe professionnelle	Cotisation Complémentaire - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises CVAE (25%)			
Taxe foncière sur les propriétés bâties				
Taxe foncière sur les propriétés non bâties				
	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER): 100% matériel ferroviaire roulant utilisé pour le transport de voyageurs + 100% répartiteurs principaux téléphoniques + 100% stations radios électriques			
TIPP				
Autres recettes fiscales (taxes sur le permis de conduire et sur la carte grise)				
Compensation des exonérations de taxe professionnelle	Compensation du Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)			
	Dotations budgétaires supplémentaires			
	- participation au titre du Plafonnement sur la valeur ajoutée			- participation au titre du Plafonnement sur la valeur ajoutée